

Où va la guerre ?

Par **Alain CAMBIER**

Docteur en philosophie, professeur
en classes préparatoires, Faidherbe - Lille

Aborder le thème de la guerre ne peut, à première vue, que mettre mal à l'aise : la façon dont on en parle ne revient-elle pas à justifier l'injustifiable ? Pourtant, s'interroger sur les raisons que se donne la guerre permet aussi d'en mettre au jour les tenants et les aboutissants pour en cerner les métamorphoses et passer au crible ses alibis. Car nous vivons une époque où la menace de guerre n'a pas vraiment régressé, même si elle ne dit plus vraiment son nom. Non seulement elle prend des formes techniques nouvelles, mais la façon dont elle est aujourd'hui théorisée tend à occulter sa vraie nature.

Il est de bon ton de recourir aujourd'hui à Carl Schmitt pour penser la guerre : « La distinction spécifique du politique, à laquelle peuvent se ramener les actes et les mobiles politiques, c'est la discrimination de l'ami et de l'ennemi »¹. Ainsi, le couple ami-ennemi serait fondamentalement celui de la politique : cette activité humaine serait suspendue à la relation à l'ennemi. Mais, ici, le risque est grand de réduire l'action politique exclusivement à la guerre. Certes, Machiavel avait déjà souligné² qu'elle est l'art supérieur du Prince et qu'elle constitue un moyen privilégié pour garantir la cohésion d'une collectivité humaine. L'unité politique impliquerait l'existence d'un possible ennemi, car elle ne s'impose qu'en s'opposant aux autres et suppose donc l'existence simultanée d'une autre unité politique rivale : le monde humain est un *pluriversum*, et non un *universum*. Carl Schmitt a pris soin lui-même de distinguer l'ennemi privé – *inimicus* – et l'ennemi public – *hostis* –, mais la guerre renvoie chez lui à une conception tragique de l'existence, marquée par une tendance irrépressible au conflit qui caractériserait inéluctablement la condition humaine. Ainsi, Carl Schmitt insiste sur l'enjeu existentiel de la guerre qui constituerait alors l'épreuve cruciale à laquelle toute collectivité humaine se retrouve un jour nécessairement confrontée : « Le cas de guerre est resté, jusque dans le présent, l'épreuve décisive par excellence. En cette occasion comme en beaucoup d'autres, on peut dire que c'est la situation d'exception qui revêt une signification particulièrement déterminante, révélatrice du fond des choses »³. Le deuxième élément qui accentue, pour lui, le caractère existentiel de la guerre est la

confrontation à la mort : « La guerre, les hommes qui se battent prêts à mourir, le fait de donner la mort à d'autres hommes qui sont, eux, dans le camp ennemi, rien de cela n'a de valeur normative. Il s'agit, au contraire, de valeurs purement existentielles, insérées dans la réalité effective d'une lutte effective contre un ennemi réel (...). Car si, à l'origine de cet anéantissement physique des hommes, il n'y a pas la nécessité vitale de maintenir sa propre forme d'existence face à une négation tout aussi vitale de cette forme, rien d'autre ne saurait la justifier »⁴. La guerre nous ferait donc prendre conscience de notre « être-pour-la-mort ». La menace de mort qui pèse dans l'inimicitie politique nous ferait prendre conscience que notre avenir n'est possible qu'en passant par la guerre et mettrait au jour le nœud du vital et du mortel. Nous cernons ici l'ambiguïté fondamentale de la problématique schmittienne : tout en insistant sur le caractère foncièrement politique de la guerre, son approche débouche sur un existentialisme politique propice à toutes les dérives. Ainsi, la guerre exacerberait le décisionnisme dont Schmitt se réclame et nous confirmerait que la situation exceptionnelle est la règle. Bien plus, la guerre préserverait le monde humain de sombrer dans les « divertissements » frivoles. C'est pourquoi Schmitt voit dans la guerre une source de salut : il commente les paroles de Cromwell qui désignait comme ennemi pour son peuple l'Espagne papiste : « L'Espagnol est votre ennemi, *enmity is put into him by God* ; il est '*the natural enemy, the providential enemy*', et qui le tient pour un *accidental enemy* ne connaît ni l'Écriture, ni les choses de Dieu qui a dit 'je mettrai une inimicitie entre ta postérité et la sienne (Genèse III, 15)'⁵ ». Aussi n'est-il pas étonnant que l'existentialisme politique de Schmitt conduise à un historicisme mystique qui s'articule sur la notion de *katechon*, reprise de Saint-Paul et censée désigner celui qui retient et qui retarde la venue de l'AntéChrist : la guerre aurait donc, en fin de compte, un rôle rédempteur⁶. Chez Schmitt, la politique de la guerre présuppose une théologie.

L'approche schmittienne a tendance à faire de la guerre la finalité même de la politique. Or, au XIX^{ème} siècle, tout l'effort de Von Clausewitz a consisté, au contraire, à souligner que la guerre pouvait être régulée par la politique : pour

¹ Carl Schmitt, *La Notion de politique*, éd. Calmann-Lévy, 1972, p. 66.

² Cf. *Le Prince*, chapitres X à XIV.

³ Carl Schmitt, *op. cit.*, p. 75.

⁴ Carl Schmitt, *op. cit.*, p. 92.

⁵ Carl Schmitt, *op. cit.* p. 115.

⁶ Cf. Carl Schmitt : *Le Nomos de la terre*, éd. PUF, et *Excaptivitate salus*, éd. Vrin.

ce dernier, « la guerre n'est qu'une partie des rapports politiques et par conséquent nullement quelque chose d'indépendant (...) Nous affirmons que la guerre n'est rien d'autre que la continuation de la politique par d'autres moyens (...) Il est vrai qu'elle a sa propre grammaire, mais non sa propre logique »⁷. Ainsi, la guerre totale comme pure montée aux extrêmes, déchaînant une violence illimitée, serait absurde. Von Clausewitz refusait de considérer la guerre comme une réalité qui se suffirait à elle-même : elle n'était, pour lui, qu'un moyen extrême. La guerre possède certes un but (*Ziel*) qui correspond à un acte de violence en vue d'imposer à un adversaire l'accomplissement de notre volonté, mais ce but ne se confond pas avec sa fin (*Zweck*) et la fin de la guerre se trouve en dehors d'elle-même. Certes, la guerre montre les limites du droit formel, mais en même temps, elle se réclame d'un droit qui s'enracine alors dans la raison d'État. Elle révèle que la politique relève d'une logique de puissance qui a trouvé son accomplissement spécifique dans l'État moderne, dans la mesure où celui-ci a poussé à son paroxysme le principe de souveraineté. En se présentant comme le monopole de la violence légitime, l'État a normalisé l'art de la guerre et l'a soumis à des règles. Dans le contexte du *Ius publicum europeum*, qui est celui de l'État moderne, le moment spécifiquement politique de la guerre s'est affirmé. En même temps qu'elle devenait un instrument de politique pure, elle apparaissait nécessairement comme une expérience forcément limitée, à côté de la diplomatie. Car la logique de la guerre doit toujours l'emporter sur la grammaire de la guerre. La politique est ce qui pouvait à la fois donner un sens à ce déchaînement de violence et le modérer. Mais s'il y a bien une logique de la guerre au sens de Von Clausewitz, c'est aussi parce qu'elle-même reste soumise à des lois qui s'imposent aux individus quels qu'ils soient. Ainsi, ce n'est pas un hasard si l'offensive d'Hannibal s'est arrêtée aux portes de Rome, et celle de Napoléon devant Moscou, mais en raison d'une loi fondamentale de la guerre qui implique, dans la durée, la supériorité de la défensive sur l'offensive. Bien plus, pour Von Clausewitz, il serait possible de prévoir l'issue d'une guerre à partir de ce type de lois. Dès lors, le décisionnisme – fût-il celui de l'individu qui se prétendrait le plus héroïque – se retrouve ici invalidé. Une logique stricte de la guerre s'impose à tous les

protagonistes et la *Realpolitik* consiste précisément à savoir la prendre en compte plutôt que de s'élancer à l'aventure.

Mais aujourd'hui la guerre se réclame non plus du politique en tant que tel, mais d'autres sources de justifications qui conduisent aux effets les plus pervers : ce n'est certes pas la première fois, mais elles donnent encore lieu aux mêmes errances. Déjà, avant la modernité, la religion avait été la source de croisades et de guerres fanatiques : la naissance de l'État avait permis d'y mettre partiellement fin. Au XX^{ème} siècle, l'expérience du pouvoir d'un parti unique – en lieu et place de l'État – a conduit à des guerres fondées sur des idéologies totalitaires qui n'ont pas hésité à préconiser l'extermination de masse des prétendus ennemis de race ou de classe. Or, en ce début du XXI^{ème} siècle, la dimension politique de la guerre est remplacée par l'invocation morale, qui transforme l'ennemi en brigand ou délinquant et l'État récalcitrant en « État voyou ». Cette prétendue moralisation de la guerre voudrait faire croire que le temps de celle-ci est révolu et que ne s'ouvrirait désormais plus que celui des opérations de police, à l'échelle internationale : dans le contexte de la mondialisation, l'ennemi politique est alors caricaturé et réduit au statut de « coupable ». Cette idéologie de l'ennemi « injuste », contre laquelle Kant lui-même s'était élevé⁸, fait surgir des notions hybrides très discutables comme celle de « guerre de légitime défense préventive ». Recourir à la morale en guise de politique conduit à dénier tout statut humain à l'ennemi et à en faire la figure du Mal : tel fut le sort réservé par l'administration Bush aux prisonniers de Guantanamo, mais que la Cour suprême a désavoué⁹. L'humanité ne peut atteindre une paix fiable en dénaturant le sens politique de la guerre et en faisant comme si celle-ci ne pouvait plus exister, mais plutôt en reconnaissant les causes et les raisons profondes des conflits. C'est pourquoi une réflexion sur la guerre s'avère légitime et une clarification de ses enjeux se révèle indispensable, pour mieux comprendre les agissements de tous les « va-t-en-guerre » d'aujourd'hui.

⁸ Cf. Kant, *Projet de paix perpétuelle*, 1^{ère} section, § 6, où Kant affirme que, lors d'une guerre, « aucune des deux parties ne peut être qualifiée d'ennemi injuste (cela présupposant une sentence de juge), mais c'est l'issue qui décide (tout comme dans les jugements dits de Dieu [*i.e. l'ordalie*]) de quel côté se trouve le droit ».

⁹ Cf. le dernier arrêt de la plus haute juridiction des États-Unis rendu le 12 juin 2008, accordant aux prisonniers de la base le droit à l'*habeas corpus*, à disposer des raisons pour lesquelles ils se trouvent là et à les contester devant les tribunaux.

⁷ Von Clausewitz, *De la guerre*, éd. de Minuit, 1970, pp. 703-704. Relevons que, dès le § 24 du livre 1 de son ouvrage, Von Clausewitz précisait que la guerre est la « simple continuation » de la politique : l'expression *bloss* (simple) a une signification restrictive et signifie « rien que ».